

Comment réaliser un achat en ligne ?

2) Choisir les produits, proposés par le site, que l'on veut acheter

3) Ajouter les produits à son panier

4) Régler sa commande en optant pour l'un des modes de paiement autorisés par le site

1) Se rendre sur une boutique en ligne

5) Choisir une des différentes modalités de livraison



Les avantages de l'achat en ligne

- **Gagner du temps**
- **Comparer les prix sur plusieurs sites**
- **Faire ses achats facilement sans se déplacer**



- **Accéder à une gamme étendue de produits**
- **Bénéficier de l'avis des consommateurs**
- **Acheter facilement à l'étranger**





Les limites de l'achat en ligne



⇒ Les délais de livraison peuvent être long



⇒ Les frais de transport



⇒ La non-possibilité de pouvoir analyser l'article de près

⇒ La sécurité (vérifier que le site est en « https »)



A contacter en cas de problème

- > Contacter les associations 60 millions de consommateurs et CNAFAL
- > Prendre contact avec des médiateurs via les sites www.economie.gouv.fr/mediation-conso et www.conciliateurs.fr

- > Signaler le litige auprès de la DDPP ou de la DDCSPP sur le site www.economie.gouv.fr/dgccrf/contacts
- > Saisir la juridiction civile